

## PROJET DE REAMENAGEMENT DU PORT DE PLAISANCE

Orientations programmatiques, urbaines,  
paysagères et architecturales

## Introduction

- L'ambition de créer une place nautique centrale réunissant le port à flot et le port d'échouage transformé en port à seuil.
- Le prolongement du remblais, l'aboutissement de la baie, une promenade entre ville et littoral.
- Un projet à haute portée urbanistique, pour rapprocher le port de la ville.



*Du port à la ville, la promenade portuaire de Pornichet*

# **ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES**

## **Le principe : concevoir le « port du futur »**

1. Développer les activités nautiques et répondre aux nouveaux usages de la plaisance
2. Contribuer à l'attractivité économique et touristique de la Ville
3. Façonner un port durable, exemplaire sur le plan environnemental

## **1 - Développer les activités nautiques et répondre aux nouveaux usages de la plaisance**

- Améliorer l'accessibilité et le niveau de service du port d'échouage en le transformant en port à seuil
- Repenser la grille de mouillage afin d'optimiser les emplacements et d'augmenter les capacités d'accueil pour les bateaux de 12 à 15 m
- Prévoir des infrastructures répondant aux besoins des plaisanciers résidents comme des plaisanciers en escale (ex. cale de mise à l'eau, aire de carénage, carburant, sanitaires, etc.)



## **1 - Développer les activités nautiques et répondre aux nouveaux usages de la plaisance**

- Faire de la capitainerie un lieu d'accueil du public lisible, accessible et attractif.
- Développer une offre de service à haute valeur ajoutée (ex. service de conciergerie, espace de co-working, locations de bateaux, solutions numériques...)
- Promouvoir le sport nautique auprès de tous les publics à travers la création d'une base nautique, regroupant au moins tous les usages actuels : activités de voile sportive (type APCC...), autres activités nautiques existantes (jet-ski, kayak...)



## **2 - Contribuer à l'attractivité économique et touristique de la ville**

- Diversifier les usages et les publics pour que le Port participe pleinement à l'animation urbaine et touristique de la ville – un port « vivant à l'année »
- Requalifier et valoriser les cellules commerciales du port à flot (bars, restaurants, commerces et activités de service en lien avec la mer...)
- Accueillir des activités innovantes de la filière nautique, faire du port un lieu d'expérimentation (ex. test de la voile Solid Sail...)

## 2 - Contribuer à l'attractivité économique et touristique de la ville

- Accueillir et développer l'offre d'animations sur le port, notamment de courses nautiques
- Créer un bassin d'évolution entre le square Hervo et le vieux môle pour développer des activités ludiques et pédagogiques
- Valoriser le patrimoine (vieux môle)

## 3 – Façonner un port durable, exemplaire sur le plan environnemental

- Affirmer l'ambition environnementale du projet à travers une labellisation de type « Pavillon bleu » ou « Ports propres »



- Assurer la qualité des eaux dans l'emprise portuaire
- Inscrire le projet dans un objectif de transition écologique, en réduisant les consommations d'eau et d'énergie, en ayant une gestion responsable des déchets, en développant des énergies renouvelables sur le port...

### **3 – Façonner un port durable, exemplaire sur le plan environnemental**

- Anticiper et prévenir les effets des risques naturels auxquels cet espace est soumis (élévation du niveau de la mer, érosion du trait de côte...)
  - Elargissement et réhaussement d'environ 1,50 m de l'actuelle digue nord du port d'échouage
- Sensibiliser le public à l'environnement maritime et aux enjeux de protection du milieu (ex. panneaux d'interprétation...)

## **ORIENTATIONS URBAINES ET PAYSAGERES**

**Le principe : Créer une promenade du port  
visant à rapprocher le port de la ville**

1. La promenade du port
2. L'ambiance et la qualité paysagère du projet
3. Les mobilités



## 1 – la promenade du port

- Aménager un cheminement piéton sur l'actuelle digue nord du port d'échouage
- Du Nina au port à flot
- Permettant de boucler une promenade avec le viaduc du port



## 1 – la promenade du port

- Créer une place centrale au niveau du port à flot, à la jonction du futur port à seuil
- Prolonger le cheminement piéton sur l'actuelle digue ouest du port à flot
- Ouvrant la vue sur le large en allant jusqu'au sémaphore



## 1 – la promenade du port

- Créer un belvédère ou une vigie sur le parcours, qui fera destination pour les touristes et les promeneurs offrant un point de vue sur le paysage maritime
- Aménager la digue nord du port à flot, côté baie, pour que le public puisse s'asseoir lors d'événements nautiques



## 2 – l'ambiance et la qualité paysagère du projet

- Veiller à l'insertion qualitative du projet dans son environnement
- Mettre en lumière le site, en cohérence avec le paysage nocturne de la baie
- Végétaliser les espaces publics et préserver l'environnement naturel du port
- Poursuivre la renaturation de l'espace dunaire du port d'échouage

## 3 – les mobilités

- Réorganiser et améliorer l'offre de stationnement
  - En créant un parking en ouvrage sur l'actuel parking
  - En prévoyant des places remorques pour les usagers
  - En développant des solutions de gestion dynamique et différenciée du stationnement (selon la saison, les usages...)
- Faciliter les mobilités entre le port et la ville
  - en développant les solutions de transport alternatif (offre de location de vélos, navettes électriques...)

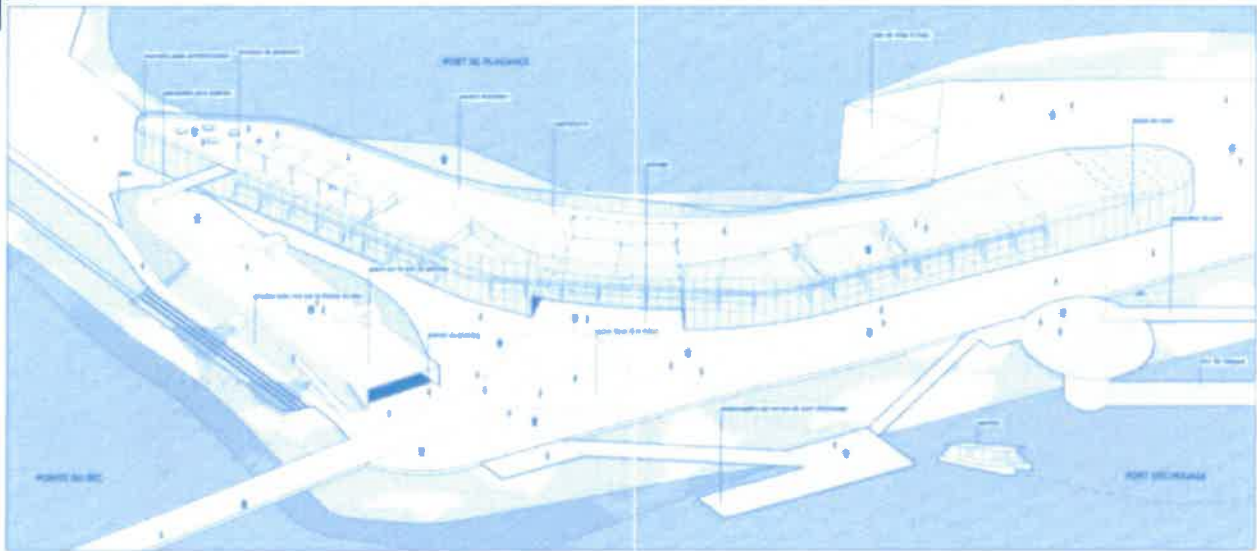
## ORIENTATIONS ARCHITECTURALES

**Le principe : créer un bâtiment unique et multifonctionnel sur le port à flot**

1. La requalification du bâti
2. L'évolution des infrastructures existantes



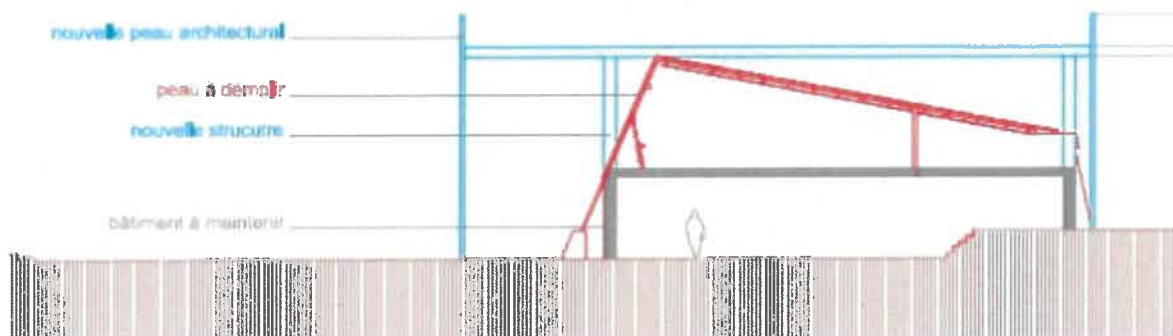
## 1 – la requalification du bâti



Etude urbaine  
Agence Jomet-Liop-Pastor Architectes

## 1 – la requalification du bâti

- Requalifier le bâti existant du port à flot et augmenter la surface utile
  - Parmi les solutions techniques possibles, un système de « double peau », dont la hauteur ne dépassera le faîtage actuel des bâtiments.



## **2 – l'évolution des infrastructures existantes**

- Démolir et relocaliser dans l'emprise :
  - l'actuelle capitainerie du port à flot, la SNSM,
  - la capitainerie du port d'échouage et les locaux annexes (jet-ski, kayak).
- Créer un parking en ouvrage à l'emplacement actuel du parking public
  - avec un aménagement paysager soigné et un espace public accessible offrant un rapport privilégié à l'eau (gradins)

## **2 – l'évolution des infrastructures existantes**

- Etendre le terre-plein du port à flot, côté port à seuil,
- Réorganiser les espaces techniques pour améliorer leur intégration et leur accessibilité pour les usagers
- Réorganiser l'accès au futur port à seuil à partir du boulevard des océanides (cale de mise à l'eau)



